49 année — N° 170 Le numéro 10 centimes — SECONDE EDITION Jeudi 24 juillet 1919

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse Fr.	2.50	6.—	10.—	20.—
Etranger »	4.—	10.—	19.—	38.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèque postal IIa 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S.A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES
Canton : 1re insertion 20 cent. — les suivantes 15 c. — 10 lignes
Suisse 25 c. — Etranger 30 c. — Réclames 40 c. — par ligne

Nouvelles du jour

La question scolaire et religieuse en Allemagne.

Le compromis qui a été conclu en Allemagne entre catholiques et socialistes sur la question de l'enseignement, s'il ne satisfait pas pleinement la conscience, qui demande que l'instruction religieuse soit donnée dans toute école et que l'esprit de l'enseignement soit chrétien, constitue cependant un *modus vivendi* acceptable parce que, du moins, la liberté des familles en matière d'éducation est sauvegardée. Ce ne sera pas l'école obligatoirement confessionnelle ; mais ce ne sera pas non plus l'école obligatoirement interconfessionnelle ou athée. L'Etat cesse d'imposer le système de son choix ; aucune autorité locale ne fera non plus la loi dans ce domaine. Ce seront, dans chaque commune, les familles qui décideront si l'école doit être confessionnelle, interconfessionnelle ou purement laïque ; et la minorité qui aura succombé dans cette consultation ne sera pas contrainte de subir la loi de la majorité ; elle gardera la faculté d'avoir ses écoles à elle, car on pourra toujours ouvrir des écoles privées, pourvu que le programme en soit équivalent à celui des écoles publiques.

De plus si la majorité des parents se prononcent pour l'école interconfessionnelle, l'enseignement religieux devra néanmoins obligatoirement être donné aux enfants de *chaque confession selon la foi à laquelle ils* appartiennent ; à plus forte raison, si l'école publique est confessionnelle. Il n'y a qu'à l'école laïque où il n'y aura pas de cours de religion ; il y sera donné un cours de morale ; mais les familles qui se trouveraient dans la fâcheuse situation de devoir confier leurs enfants à l'école laïque ne seront pas obligées de leur faire suivre le cours de morale « scientifique » qu'on y dispensera.

Tels sont les principes sur lesquels les deux partis de la majorité gouvernementale sont tombés d'accord et qui ont été formulés dans la constitution. Les catholiques ont fait un douloureux sacrifice en renonçant au droit scolaire en vigueur, qui établissait l'école confessionnelle obligatoire en Prusse, en Bavière, etc. Ils échangent une situation sûre contre un régime qui ne va pas sans aléas. Les politiques qui ont négocié le compromis représentent que la législation de l'Etat jusqu'ici favorable à l'école confessionnelle n'aurait probablement pas pu être maintenue, vu les conjonctures nouvelles, et ils concluent qu'il faut se féliciter d'avoir sauvé la liberté des familles, en retirant des mains de l'Etat, pour la remettre entre les leurs, la décision à prendre sur le caractère de l'école, au point de vue religieux.

En ce qui concerne les universités, le parti *catholique a obtenu que les facultés de théo*logie fussent maintenues. Les socialistes ont fait spécifier : « Les facultés de théologie existantes », dans l'idée d'empêcher qu'il n'en soit créé de nouvelles. L'université de Cologne, qui va se fonder, ne pourra-t-elle donc pas avoir de faculté de théologie ? On pré*tend que le texte constitutionnel ne s'appli*que qu'aux universités actuellement en fonction, où il ne serait pas loisible d'établir de nouvelles facultés de théologie ; on considère que la formule employée ne fait pas obstacle à l'institution d'un enseignement théologique dans les universités qui seront érigées par la suite.

***

Le gouvernement italien a définitivement nommé les gouverneurs de Trente et de Trieste dans les personnes des deux anciens ministres Credaro et Ciuffelli : celui-ci libéral modéré, celui-là radical anticlérical.

« C'est de l'équilibre parlementaire », a dit le correspondant politique romain de l'*Italia*, qui ajoute : « La nomination de M. Credaro comme gouverneur du Trentin est la chose la plus absurde qu'on pût tenter. » M. Credaro est, en effet, l'un des dignitaires les moins dormants de la franc-maçonnerie ; il est l'auteur de la fameuse loi scolaire qui *blesse on ne peut plus, et étouffe l'autono*mie de l'enseignement. Pour une région aussi foncièrement catholique et aussi profondément attachée à ses franchises que le Trentin, ce choix a tout l'air d'un défi, qu'on aurait eu le droit de ne pas supposer chez M. Nitti.

L'*Italia* annonce que le président du parti populaire (catholique) a convoqué immédiatement pour hier, mercredi, son comité ; on a convoqué aussi tout le groupe parlementaire du parti, précisément pour discuter la portée de cette nomination.

On n'ignore pas que M. Credaro est de la la Valteline et qu'il représente à la Chambre l'arrondissement de Tirano, où, dans les dernières élections, les organisations catholiques auraient voulu lui opposer le vaillant chrétien social, avocat Angelo Mauri. Mais M. Credaro était le candidat de cœur de M. Giolitti, qui joua dans l'affaire tous ses atouts, en menaçant ouvertement de représailles, pour le cas où il serait fait une opposition irréductible à son candidat.

***

Dans la discussion sur la réforme électorale à la Chambre italienne le point de vue du parti populaire a été exposé la semaine dernière par le député Bertini (Senigallia) et avant-hier mardi par l'ancien ministre Meda, un des fondateurs de la Ligue proportionnaliste.

L'ordre du jour présenté par M. Meda affirme que la proportionnelle seulement peut arrêter la décadence des institutions représentatives et les remettre en état de fonctionner régulièrement. En théorie, il *serait partisan d'un arrondissement* unique national ; mais en tout cas la proportionnelle ne pourrait atteindre de façon satisfaisante ses buts avec des arrondissements ayant moins de dix députés.

On a objecté qu'il n'existe point de partis constituant le *substratum* nécessaire du système proportionnel. M. Meda répond que, au contraire, il y en a deux, et qui sont prépondérants : le parti socialiste et le parti populaire.

***

Le député socialiste Turati a proposé à la Chambre italienne le texte de la pétition que tous les partis de la région du Haut Adige (Tyrol méridional allemand) adressent au Parlement du royaume, avec les protestations et les vœux de 172 communes, contre leur annexion à l'Italie.

Ce document déclare que « les communes du territoire de langue allemande occupé ont déjà maintes fois manifesté leur volonté inébranlable de rester tyroliennes et allemandes, et s'insurgent contre une annexion violente décidant, malgré elles, de leurs destinées ». Il conclut :

« Dans cette question notre peuple entier est uni sans distinction de classes. Qu'on ne permette pas que notre appel s'évanouisse inexaucé. Ce que l'Italie prétend pour Fiume — *le droit de l'auto-décision — doit valoir* aussi pour le Tyrol méridional. »

L'appel est signé par les mandataires de tous les partis — populaire ou chrétien-social, progressiste et socialiste — des districts de Brunneck, Brixen, Bozen, Meran et Schlanders. On y a annexé les protestations des *bourgmestres et des chefs des municipalités.*

Il est à craindre que la pétition ne rencontre de l'écho que chez les socialistes et chez une partie du groupe populaire italien.

***

Plusieurs dépêches, non officielles, affirment que Bela Kun a abandonné le pouvoir à Budapest et qu'il s'est enfui à Vienne.

Les journaux soviétistes hongrois continuent d'être pleins d'admiration pour l'œuvre de Lénine. Ils annoncent que le conseil municipal bolchéviste de Tambof, en Russie, a décidé d'élever une statue à Judas Iscariote !

Ces municipaux auront trouvé que Judas Iscariote s'était pendu après n'avoir gagné qu'une bien faible somme. Ils admirent le désintéressement de ce traître, qui n'a pas vécu au temps où l'on pouvait s'enrichir en fabriquant indéfiniment des billets de banque.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le corps de saint Vincent de Paul

Le corps de saint Vincent de Paul a repris dans la chapelle des Prêtres de la Mission, 95, rue de Sèvres, à Paris, la place d'honneur qu'en raison du bombardement il avait été obligé de quitter naguère : il est de nouveau exposé à la vénération des fidèles au-dessus du maître-autel. C'est la quatrième fois que le corps de saint Vincent de Paul a dû descendre de son trône ; ce fut déjà le cas en 1792, 1830 et 1870.

Les audiences pontificales

Le Saint-Père a suspendu ses audiences pendant quelques semaines.

Nouvelles diverses

Toute la presse viennoise exprime son irritation contre le traité de paix proposé à l'Autriche.

— On prévoit une grève générale des marins italiens.

— Les journaux de Scutari ont appris que cette ville serait probablement attribuée aux Yougo-Slaves.

— Afin d'enlever tout prétexte d'agitation contre l'intervention en Russie, le gouvernement italien rapatrie les troupes qui sont encore dans ce pays.

La Suisse et la Société des nations

On nous écrit de Berne, en date d'hier, mercredi :

M. Paul Logoz a donné à la presse, aujourd'hui, mercredi, quelques renseignements sur les derniers travaux de la commission consultative de la Société des nations dont il est le secrétaire. La commission a siégé du 17 au 19 juillet, à Berne, pour examiner le projet de message du Conseil fédéral et se prononcer, après avoir discuté à fond les arguments pour et contre, sur le problème de l'adhésion de la Suisse au Pacte.

La commission a examiné une foule de problèmes se rattachant à la Société des nations : la neutralité, qui est l'objet du principal chapitre du message ; la désignation de Genève comme siège de la Société et les conséquences de ce fait en cas d'adhésion ou de non-adhésion de la Suisse ; la situation économique et militaire de la Suisse comme membre de la Société ; la convention réglementant les conditions du travail ; la question de savoir comment le parlement et le peuple ont à se prononcer sur le problème de l'adhésion, etc.

Quant au problème de la neutralité, la com*mission propose diverses modifications. En* principe, elle a entièrement approuvé l'idée d'aborder le problème de front et non de biais, c'est-à-dire qu'il faut mettre les points sur les *i*, envisager nettement et franchement les conséquences de l'adhésion. Il ne peut être question d'entrer dans la Société les yeux fermés, quitte à s'arranger plus tard selon le cas. Le message doit renseigner définitivement le peuple ; la décision suprême appartient au peuple ; il serait dangereux de consulter seulement le parlement.

*Les adversaires de l'adhésion critiquent vive*ment la manière dont les négociations de paix ont été conduites et, partant, la façon dont le Pacte de la Société des nations a été élaboré. La Suisse ne saurait, selon eux, accepter les résultats de cette procédure antidémocratique. D'autre part, ils affirment que la Société des nations porte une atteinte grave à l'indépendance de la Suisse, notamment par l'organisation du Conseil exécutif, dans lequel des grandes puissances auront la haute main. Un des membres de la commission, hostile à l'adhésion, a admis que notre refus comporterait des inconvénients ; mais nous ne souffririons pas longtemps de ce fait, parce que, a-t-il dit, le pacte de Paris n'est pas viable et sera remplacé sous peu par une véritable Ligue des peuples.

Les partisans de l'accession ont fait valoir des arguments d'ordre moral, économique et social. Dans l'ordre moral, ils ont insisté sur la mission de paix et de démocratie qui revient à la Suisse. La confiance des autres Etats est indispensable pour cette mission ; cette confiance, la Suisse l'a acquise pendant la guerre, mais elle la perdrait en s'isolant. Le refus d'entrer dans la Société pourrait n'être pas jugé comme une preuve d'indépendance ; on pourrait en conclure que la Suisse se regarde comme solidaire des Etats exclus pour le moment de la Société.

Au point de vue économique, les partisans de l'adhésion reconnaissent que les avantages résultant de l'article 23, lettre e (garanties de libre transit et d'un traitement économique équitable) ne sont pas très importants. Cependant, la Suisse a le plus grand intérêt à ne pas s'isoler et à s'assurer la bienveillance des Alliés, surtout en ce qui concerne les *conditions de* fret et de ravitaillement. Dans l'ordre social, la Suisse, en adhérant au pacte, s'assurera le bénéfice de la convention sur la réglementation internationale du travail, qui contient en germe un très grand progrès social.

La commission consultative a émis son vote. Quatre membres étaient absents. Des membres présents, deux seulement ont voté contre l'accession de la Suisse au pacte ; tous les autres, soit dix-neuf, se sont déclarés favorables.

Le Père Mandonnet

Lundi soir, le Père Mandonnet a quitté Fribourg. Son départ s'est effectué discrètement : il avait donné comme consigne formelle à ses amis de ne pas l'accompagner à la gare. A peine quelques-uns ont-ils osé désobéir pour lui dire un « Au revoir ! » qui exprimait le vif désir et le ferme espoir de le retrouver bientôt dans cette ville qui lui était si attachée et qu'il aimait.

Vingt-huit ans se sont écoulés depuis le jour où le jeune professeur d'histoire ecclésiastique apportait son concours à l'Université naissante. Tout de suite, il s'y fit une place remarquée.

Nul de ceux qui ont suivi ses cours n'oubliera sa manière à la fois brillante et profonde. On aimait cette parole aisée qui animait les sujets les plus rebelles, ces vues rapides qui synthétisaient toute une époque, dressaient en pied un personnage. Pour rendre la science aussi avenante, il fallait plus qu'un don naturel, plus que de l'art, il fallait du travail ; non pas celui du manœuvre écrasé sous le poids d'une érudition compacte et informe, mais celui de l'architecte qui connaît la valeur de ses maté*riaux, les met à leur juste place* et avec eux dresse un édifice somptueux et plein d'harmonie.

Et le Père Mandonnet fut un grand travailleur. Bien peu ont pénétré comme lui ce moyen âge dans l'étude duquel il était passé maître. On le vit bien le jour où, après divers travaux d'approche, il publia ce *Siger de Brabant* (1899) qui renouvela l'histoire des doctrines au XIIIme siècle. Un prix de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris reconnut et consacra les mérites d'une œuvre qui s'impose.

Historien de race, le maître qui nous quitte avait des divinations étonnantes pour quiconque ignorait le long commerce entretenu avec les sources, les réflexions poursuivies des années durant. Avec cela, un sens aigu de la réalité, et, il faut bien le dire au risque d'étonner quelques professionnels, une solide formation philosophique lui permettaient d'éclairer les faits sans les transformer.

Sur tous les sujets qu'il a touchés, il a laissé sa marque ; on ne peut plus traiter de l'histoire des doctrines ou des ordres religieux au moyen âge sans recourir à ses travaux. Et encore ne représentent-ils qu'une partie des richesses accumulées durant des années. Il importe, pour être juste, de leur adjoindre les nombreuses thèses de doctorat préparées sous sa direction. Avec un désintéressement d'autant plus remarquable qu'il est moins fréquent, il se dessaisissait souvent, au profit de ses élèves, du fruit de ses propres recherches.

Le Père Mandonnet, en quittant l'enseignement, ne renonce pas à l'étude. S'il est déchargé de ses cours, c'est afin de trouver des loisirs qui lui permettront de mettre au point, dans le voisinage des grandes bibliothèques parisien*nes, des questions déjà amorcées. Quelques* fragments d'une biographie de saint Thomas d'Aquin, récemment parus dans la *Revue des Jeunes*, font espérer pour bientôt l'apparition d'une œuvre qui dépassera tout ce que nous possédons sur le Docteur angélique. Il l'a étudié avec amour, depuis des années, et ses travaux critiques sur un sujet qu'on croyait connaître ont amené des précisions inespérées. Nous attendons encore de pareilles révélations dans d'autres domaines.

Je n'ai parlé que du savant. Il est hors pair. Mais ce serait bien mal connaître le Père Mandonnet et trahir son souvenir que de l'enfermer dans ce domaine de l'étude. L'action de l'homme et du prêtre à Fribourg ne fut pas moindre que celle du professeur. Il ne savait jamais refuser un service et il s'est dépensé sans compter. Conférences, sermons de circonstance, allocutions familières ont fait de lui l'apôtre d'une ville où son éloquence était goûtée et recherchée. Le charme de ses relations, son infatigable dévouement lui ont créé des amitiés fidèles. Beaucoup lui doivent d'être devenus meilleurs.

Je revois encore cette grande chambre de l'*Albertinum* où il reçut tant de jeunes gens. Tout autour, les livres de son incomparable bibliothèque ; au milieu, une table large, immense, garnie de notes, de volumes ouverts pour le travail. L'accueil était toujours cordial. Le fin sourire du maître, un mot aimable forçaient à la confiance. On parlait : difficultés intellectuelles, préoccupations morales, sa bonté jamais lassée écoutait jusqu'au bout ; son cœur trouvait les mots qui réconfortent et l'on sortait meilleur avec un courage renouvelé pour la *marche en avant.*

Et maintenant, il est parti, laissant des regrets qui l'honorent ! Mais il reste quand même des nôtres. L'Université n'oubliera pas le professeur qui a jeté sur elle l'éclat de sa renommée ; les âmes qu'il a guidées, soutenues, garderont son souvenir à jamais.

Un ancien élève.

Poincaré et Foch en Belgique

Bruxelles, 23 juillet.

(Havas.) — Le roi, M. Poincaré, le maréchal Foch et M. Pichon ont quitté Bruxelles en automobile à 7 h. 45 du matin, se rendant à Gand. Mme Poincaré et la reine sont restées au palais où elles recevront les membres des différentes *œuvres de bienfaisance.*

Au cours de la réception qui a eu lieu à l'hôtel de ville de Gand, M. Poincaré et le bourgmestre de la ville, dans les discours qu'ils ont prononcés, ont célébré l'amitié inaltérable de la France et de la Belgique, scellée sur le champ de bataille.

Le roi, M. Poincaré, le maréchal Foch et M. Pichon sont ensuite rentrés à Bruxelles où un déjeuner a été offert à l'ambassade de France. Les visiteurs ont été chaleureusement acclamés par la population de Gand et par celle des villages traversés par le cortège.

Les Français à Sofia

Bucarest, 23 juillet.

(B. P. R.) — A la suite des récentes attaques bulgares contre les Français, un régiment français est arrivé à Sofia pour rétablir l'ordre en Bulgarie et pour désarmer l'armée bulgare.

Socialistes français

Paris, 23 juillet.

(Havas.) — Suivant les journaux, le conseil fédéral socialiste de la Seine a décidé, par 5960 voix contre 57 et 300 abstentions, de ne plus présenter aux élections les députés Rozier, Dejeante, Nectoux qui ont voté les crédits militaires et de demander leur exclusion du parti par le prochain congrès national qui se tiendra à Strasbourg en octobre prochain.

L'extradition de Guillaume II

La Haye, 23 juillet.

(Wolff.) — Le correspondant de Londres du *Nieuwe Rotterdamsche Courant* annonce :

« J'apprends, de source compétente, que la situation dans la question de l'empereur est la suivante : Les Alliés sont d'avis qu'ils ne peuvent pas laisser tomber le procès, car il forme une partie du traité de paix signé par eux et dont ils doivent assurer l'exécution. Il est probable que le procès n'aura pas lieu à Londres et on espère apaiser en grande partie l'opposition, aussitôt que cette décision aura été communiquée. La Hollande ne sera pas invitée à livrer l'empereur, mais les gouvernements alliés prieront le gouvernement hollandais de bien vouloir le leur remettre. Ils sont d'avis que la Hollande abandonnera ensuite ses scrupules en ce *qui concerne l'extradition.* »

Au Parlement de Weimar

Weimar, 23 juillet.

Le premier ministre et le ministre des affaires étrangères ont fait, aujourd'hui, les déclarations que l'on attendait sur la politique générale.

Le chef du cabinet a esquissé comme suit la politique économique de l'Allemagne :

1° La socialisation doit être réalisée aussitôt que possible ; 2° la fourniture des denrées alimentaires et des vêtements doit être assurée ; 3° il faut empêcher les importations superflues qui ne peuvent qu'amoindrir les facultés de payement du pays, ainsi que toutes les importations qui peuvent exercer une influence défavorable sur le marché allemand.

Le président du conseil parle ensuite des hausses de salaires qui ne cessent de se produire et qui sont le pire moyen d'améliorer la situation. Une baisse des prix doit se produire ; le gouvernement espère l'obtenir par l'exécution de son programme économique.

Le travail est le seul moyen de payement dont le cours n'ait pas baissé. Le travail seul procurera des vivres et des matières premières.

Le gouvernement s'appliquera sérieusement à exécuter le traité de paix. Le gouvernement repousse toute idée de revanche.

M. Muller, ministre des affaires étrangères, prend ensuite la parole.

Les conflits internationaux, dit-il, ne doivent plus être résolus par le sang et par le plomb. Il faut abandonner pour toujours la politique des alliances. L'Allemagne ne participera à aucune coalition ; elle est prête à vivre en paix avec tous les peuples. Une Société des nations *sans l'Allemagne et sans la Russie n'est pas une* véritable Société des nations.

Le ministre parle ensuite de l'invasion de la Belgique et de la restauration des territoires dévastés. L'Allemagne est obligée de réparer, et elle en a la ferme volonté. L'Allemagne tentera d'établir avec la Pologne des relations amicales. Le transfert des territoires allemands aux mains des Polonais doit être exécuté sans frottement.

Le ministre s'adresse ensuite aux neutres, auxquels il exprime ses chaleureux remerciements.

Expulsés d'Australie

Rotterdam, 23 juillet.

(Wolff.) — Le vapeur *Kiwisk* est arrivé de Trydney, ayant à bord 787 hommes, 76 femmes et 92 enfants allemands, tous expulsés d'Australie. Ils sont partis mardi pour l'Allemagne, par train spécial.

Crise ministérielle en Pologne

Paris, 23 juillet.

Le *Temps* apprend de Varsovie que, à la suite des interpellations socialistes relatives au change et au manque d'énergie du gouvernement en présence des troubles survenus récemment, le ministère a été mis en minorité et est partiellement démissionnaire. M. Pilsudski attend le retour de M. Paderewski pour résoudre la crise.

Reconstitution du cabinet turc

Constantinople, 23 juillet.

(Havas.) — Le grand vizir a présenté samedi la démission du cabinet. Amad Feriâd pacha a été chargé de reconstituer le ministère. Les ministres sans portefeuille disparaissent, à l'exception de Tewfik pacha et du général Izzet pacha. Le cheik ul islam et les ministres des finances, de l'instruction et des fondations pieuses gardent leur portefeuille. Les autres ministres sont : guerre, le général Nazim pacha ; marine, Salil pacha ; justice, Mustapha bey ; travaux publics, général Abouk pacha ; intérieur, Adil bey.

La grève des mineurs anglais

Londres, 23 juillet.

(Havas.) — On croit que le comité des mineurs aura demain, jeudi, une entrevue avec M. Lloyd George. Un quart environ des mineurs chôment dans les mines du Yorkshire. Le danger augmente, le gaz s'accumulant dans les galeries à la suite du manque d'aération. Six mines sont déjà inondées à la suite de l'arrêt des pompes. Les industries sont paralysées par la grève. Des centaines de chalutiers n'ont pas pu partir. Le gouvernement va publier une proclamation invitant à réduire la consommation du gaz et de l'électricité.

Berlin, 23 juillet.

Les journaux font savoir, sur l'extension de la grève en Angleterre, que, par suite du manque de charbon, quelques fabriques de machines à Leeds ont dû fermer. Des milliers d'ouvriers sont déjà sans pain. Au cas où les arrivages de charbon seraient interrompus jusqu'à la fin de la semaine, 55,000 ouvriers des fabriques de machines de Leeds se trouveront sans travail.

Grève d'équipages

Berlin, 23 juillet.

Le *Vorwærts* donne des renseignements sur des grèves importantes dans les Etats-Unis. A New-York, 1200 vapeurs sont immobilisés. La grève a été déclarée à la suite de réclamations concernant les salaires, formulées par les chauffeurs et les machinistes. Le nombre des grévistes augmente toujours.

Echos de partout

PROTOCOLE ET BATON

Comment le 14 juillet, les trois maréchaux de France devaient-ils porter leur bâton pendant le défilé ?

Devaient-ils, en passant devant le chef de l'Etat, saluer du bâton ou saluer de l'épée, et, en ce dernier cas, que devaient-ils faire de leur bâton ?

La question fut agitée au ministère de la guerre. On chercha des précédents. Ils étaient difficiles à trouver.

Après des recherches malaisées dans les poudreuses archives, on finit par découvrir que les maréchaux de France devaient porter le bicorne à plumes, le bâton droit appuyé sur la cuisse gauche et tenu dans la main gauche en même temps que les rênes ; c'est de l'épée, par conséquent, qu'ils devaient saluer.

Seul, le maréchal Foch se conforma au geste traditionnel. Son bâton bien campé dans la main gauche, il salua de l'épée. Peut-être le maréchal Joffre eût-il agi de même. Mais des mouchoirs blancs agités par les Alsaciennes, groupées dans la tribune, face à celle du Président de la République, troublèrent à ce moment la quiétude de son cheval. Il se hâta de glisser son bâton sous son bras gauche, comme il eût fait d'un parapluie, et porta hâtivement ses deux mains à ses rênes.

Le maréchal Pétain salua simplement de son bâton qu'il tenait dans sa dextre.

Les trois maréchaux avaient préféré le képi au bicorne empanaché, jugé, a-t-on affirmé, incommode par le maréchal Joffre, théâtral par le maréchal Foch, insuffisamment démocratique par le maréchal Pétain.

MOT DE LA FIN

Sur la porte du magasin d'habillement de la 20e section, à Paris, s'étale, en belle bâtarde, cet avis :

« PAS DE CHAUSSURES ! PAS DE PANTALONS ! »

— Allons-nous revoir une armée de va-nu-pieds et de sans-culottes ?

Confédération

Un diffamateur du Conseil fédéral arrêté

Sur l'ordre du Conseil fédéral, M. Baeschlin, procureur général de la Confédération, a fait arrêter à Genève, hier matin, M. Renaud-Charrière, avocat, inculpé d'injures graves à l'adresse de certains conseillers fédéraux. Cette arrestation a été décidée à la suite d'une lettre signée Renaud-Charrière, divulguée dans la *Tribune de Genève* par un publiciste du nom de Francesco Perri, qui avait entrepris de dénoncer les menées de Renaud-Charrière comme agent de l'étranger. Deux passages de cette lettre visaient plus particulièrement le Conseil fédéral. En voici les termes :

« Les dossiers de Berne et Genève, disait Renaud-Charrière dans sa lettre adressée à un complice de ses agissements, contiennent des documents de toute importance. Ces documents consistent surtout dans la précision du rôle joué par certains conseillers fédéraux dans plusieurs affaires financières et politiques du plus haut intérêt pour les Alliés.

« A eux seuls, ces dossiers constituent des charges écrasantes contre plusieurs personnalités politiques, y compris Caillaux, qui ont intrigué en Suisse en faveur de l'Allemagne, tant dans le domaine économique que dans le domaine politique également. »

L'avocat Renaud-Charrière est poursuivi pour violation de la neutralité et en vertu de l'article 59 chiffre 5 du Code pénal fédéral, qui vise les crimes et délits contre les fonctionnaires de la Confédération.

C'est M. Calame, juge d'instruction fédéral extraordinaire, qui sera chargé de l'enquête. Le commissaire de police et le chef de la sûreté ont perquisitionné au domicile et à l'étude de l'inculpé.

M. Baeschlin, procureur général de la Confédération, est arrivé à Genève mercredi. Il s'est rendu au département de justice et police où, en présence du procureur général du canton de Genève et du directeur de la police centrale, il a interrogé pendant plus de deux heures M. Renaud. Les réponses de ce dernier n'ayant pas été satisfaisantes, M. Baeschlin le fit mettre en état d'arrestation. Renaud a été écroué à la prison de Saint-Antoine. On s'attend à d'autres arrestations.

Le conseil de l'ordre des avocats genevois s'était occupé récemment de cette affaire et avait décidé la radiation de Renaud du barreau genevois.

Corps diplomatique

La Bavière renonce à entretenir un ministre particulier à Berne, à côté du ministre d'Allemagne.

Suisse et Ukraine

Le nouveau chef de la Mission diplomatique extraordinaire de l'Ukraine à Berne, M. Nicolas de Wassilko, a été reçu le 21 juillet par M. le conseiller fédéral Calonder, auquel il a remis une lettre du ministre des affaires étrangères de la République démocratique d'Ukraine. M. de Wassilko a prié M. Calonder de transmettre au Président de la Confédération et au Conseil fédéral de la Suisse l'expression de la gratitude profonde de son chef suprême le Président du Directoire de la république démocratique, général Petlura, pour les sentiments amicaux témoignés d'une façon si bienveillante aux sujets ukrainiens en Suisse.

Le nouveau chef de la Mission diplomatique ukrainienne remplissait depuis la révolution en Autriche les fonctions du ministre plénipotentiaire de la République d'Ukraine occidentale accrédité auprès du gouvernement de Vienne. Il descend d'une vieille famille noble qui depuis plus de 700 ans possède des terres en Bukovine. Très jeune il était déjà à la tête du mouvement ukrainien dans sa patrie spéciale. Elu par les paysans ukrainiens au Parlement de Vienne à l'âge de 30 ans, il en fut membre sans interruption jusqu'à sa dernière réunion au mois de novembre 1918.

Le cas Chapiro

M. Chapiro, dont on connaît les démêlés avec divers journaux, nous écrit :

Permettez-moi, encore, d'importuner vos lecteurs, — puisque vous avez eu l'extrême amabilité de leur donner connaissance de mes rectifications, — avec ces quelques lignes, qui serviront de point final à six mois d'agitations, de calomnies et de souffrances morales. Le Conseil fédéral, comme la presse suisse l'a annoncé en son temps, a frappé de séquestre la somme de 60,000 fr. appartenant à ma famille et soupçonnée d'être d'origine bolchéviste.

Après avoir eu toutes les preuves que ni cet argent, ni son emploi, ni mon activité politique n'avaient rien de bolchéviste et que la somme en question revenait entièrement à ma famille et qu'une grande partie des valeurs en portaient même de nom, *le Conseil fédéral, dans sa séance du 1er juillet, a pris la décision formelle de lever le séquestre.* Par conséquent, la seule accusation qui aurait pu peser sur moi — d'avoir eu en dépôt de l'argent bolchéviste — car en ce qui concerne le reste, l'instruction judiciaire, comme vous de savez, a abouti à un non-lieu, — la seule accusation qui aurait pu peser sur moi s'écroule. Ce qui me fait espérer de revoir, bientôt, votre beau pays.

Le renvoi des ouvriers des ateliers militaires fédéraux

Communiqué du Département militaire fédéral :

Les congés signifiés à un certain nombre d'ouvriers des ateliers militaires de la Confédération ont exposé à de vives critiques les autorités et la direction de ces ateliers. Il convient dès lors d'en expliquer les raisons.

On sait que le nombre des ouvriers des ateliers militaires a considérablement augmenté pendant la guerre. Bon nombre d'ouvriers étrangers à la branche des métaux ont trouvé de l'occupation dans l'industrie de guerre. Il allait cependant de soi que l'augmentation de la main-d'œuvre dans les ateliers ne pouvait être que momentanée ; les ouvriers y ont toujours été rendus attentifs. Pour peu qu'ils se rendissent compte des conditions de leur engagement, ils devaient donc s'attendre à être congédiés après la guerre.

L'armistice est venu à l'improviste. Il fallut réduire subitement et sur une large échelle la production du matériel de guerre, devenue inutile, et faire son possible pour revenir rapidement à l'exploitation normale. Malgré cela, et bien que les deniers de l'Etat fussent mis largement à contribution dans d'autres buts, des millions ont été employés depuis la conclusion de l'armistice dans le but d'occuper encore dans les ateliers militaires et à raison de 36 h. de travail seulement par semaine, un nombre d'ouvriers dépassant de beaucoup les besoins.

A la pénurie d'ouvriers agricoles et de personnel domestique du sexe féminin dont on se plaignait depuis longtemps, est venue s'ajouter au cours de l'été, la pénurie de la main-d'œuvre dans les exploitations de tourbe, dans les travaux d'améliorations foncières et, particulièrement, aussi dans l'industrie du bâtiment. Cette pénurie d'ouvriers subsiste encore à l'heure actuelle ; malgré cela, ces branches d'activité n'attirent pas le personnel surnuméraire des ateliers militaires, qui est formé en grande partie d'ouvriers n'ayant pas fait d'apprentissage. Ces ouvriers ne veulent pas échanger le salaire élevé que payent les ateliers militaires contre la paie inférieure des susdites entreprises, bien que la perte de salaire soit à peu près compensée par les primes spéciales que paie l'Office d'assistance en cas de chômage.

Dans ces conditions, les entreprises de l'Etat ont été contraintes de donner congé à une partie de leur personnel. Elles tiennent compte cependant, dans la mesure du possible, de la situation des intéressés. Mais les congés ont été trop nombreux pour n'avoir pas paru un peu durs à quelques-uns. On ne saurait parler de manque d'égards, alors qu'il s'agit d'ouvriers congédiés pour cause de manque de travail. Au reste, comme on le sait, les ouvriers congédiés ne sont pas mis sans autre sur le pavé. On a constitué sur les places de Thoune, de Berne et d'Altdorf des commissions spéciales composées en même nombre d'ouvriers et de patrons qui, d'entente avec l'Office fédéral d'assistance en cas de chômage, cherchent à procurer du travail aux ouvriers congédiés et leur viennent en aide dans les embarras que leur suscite leur congé (remboursement des frais de déménagement, logement, etc.). Les ouvriers auxquels il n'est pas possible de procurer une occupation ont droit à une indemnité de chômage raisonnable.

(Ces explications justifient le renvoi du personnel surnuméraire ; mais elles ne rendent pas raison du renvoi d'ouvriers anciens, occupés depuis 10, 15 et même 30 ans dans certains ateliers, comme à Fribourg, par exemple.)

La Société de Zofingue

Cette Société d'étudiants tiendra sa centième fête centrale à Zofingue, du 25 au 27 juillet.

Un schisme s'est produit dans la Société, sous l'effet des circonstances politiques générales. Dans le projet de nouveaux statuts, il a été inséré un article qui décèle des tendances significatives chez certains membres de la Société. Cet article dit qu'un Zofingien qui aura agi contre la constitution, par motif de conscience, ne pourra pas être exclu sans autre de l'association. La section de Berne a fait savoir qu'elle sortait de la Société.

NÉCROLOGIE

Le R. P. Grégoire Koch

On annonce d'Einsiedeln la mort du R. P. Grégoire Koch, un des maîtres les plus estimés du Collège des Ermites. Il était âgé de 57 ans.

M. Théodore de Reding-Biberegg

De Schwyz, arrive la nouvelle du décès de M. Théodore de Reding-Biberegg, homme de lettres, mort à l'âge de 55 ans.

Le peintre Morerod

A Lausanne vient de mourir, à l'âge de 40 ans, des suites de la grippe, le peintre Edouard Morerod, auteur de portraits de types espagnols, gitanes, muletiers et paysages.

Un faux bruit

M. Franz von Ernst, journaliste, fait savoir que la nouvelle qui a couru qu'il avait été choisi comme « homme de confiance du Saint-Siège en Suisse » est inventée.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le charbon

On donne les renseignements ci-après sur l'état de notre ravitaillement en fait de charbon :

Les charbons qui arrivent maintenant d'Angleterre et d'Amérique ne se prêtent pas à l'usage domestique ; ils sont, en outre, relativement chers. C'est le coke de la Ruhr qui manque surtout. L'Allemagne, qui était notre seul fournisseur avant la révolution, participe dans une bien moins large mesure que précédemment à l'approvisionnement de notre pays. La production de coke dans nos usines à gaz a diminué d'une façon inquiétante. Il ne pourra être fourni de coke aux propriétaires de chauffages centraux pour la saison prochaine que le tiers de ce qui leur a été attribué l'année dernière. Pour un autre tiers, ils devront se fournir d'anthracite ou de boulets d'anthracite belges.

* * *

Les arrivages de charbon ont été abondants ces derniers jours. Pour la première fois depuis longtemps, samedi, l'importation d'un seul jour a dépassé 10,000 tonnes. Lundi, les arrivages ont presque atteint de même chiffre. Une bonne partie de ce charbon venait de Gênes, où est arrivé ces derniers jours un deuxième navire américain chargé de charbon pour la Suisse. Au surplus, les importations par la route de Gênes sont satisfaisantes. Les Italiens font tout leur possible pour activer la marche des transports destinés à la Suisse. Certains jours, 200 à 250 wagons prennent la route du Saint-Gothard ou du Simplon. Par contre, les importations par la voie de Cette sont très faibles.

Suisse et Allemagne

M. Adolphe Muller, ministre d'Allemagne à Berne, a fait les déclarations suivantes au sujet des relations commerciales de l'Allemagne avec l'extérieur et spécialement avec la Suisse.

M. Muller a consacré tous ses efforts à établir les relations les meilleures et les plus utiles possibles entre l'Allemagne et la Suisse. Il est facile de comprendre, dit-il, que les difficultés résultant pour l'Allemagne du traité de paix et de son exclusion temporaire de la Société des nations ne facilitent pas l'activité des représentants allemands dans les pays neutres. Le traité de commerce qui vient d'être conclu entre l'Allemagne et la Suisse contient tout ce qui pouvait être obtenu dans des circonstances aussi difficiles. Si l'on me demande : Est-il possible de développer le commerce germano-suisse au delà des limites déterminées par le traité ? Je répondrai : Avant tout, il faut songer aux obligations assumées par l'Allemagne en garantissant aux grandes puissances de l'Entente l'application absolue de la clause de la nation la plus favorisée. Ainsi ligotée, l'Allemagne n'a qu'une liberté de mouvements très restreinte.

Toutefois, je considère que l'on peut favoriser les importations provenant d'une nation amie, comme la nation suisse. Je suis un partisan déclaré du système de la porte ouverte.

L'Allemagne doit s'efforcer de créer les relations économiques les plus actives avec les Etats neutres. Le cours très bas du marc allemand facilite l'exportation allemande. Mais on ne peut tirer parti de cette situation favorable qu'à la condition de pouvoir fabriquer en grande quantité. Or, l'Allemagne n'est pas en mesure de le faire. La crainte d'une exportation exagérée en Suisse est donc injustifiée. On se plaint, au contraire, que des fabricants offrent leurs produits à des prix excessifs.

Quant au contrôle des importations en Allemagne, il nous est impossible d'y renoncer, parce que nous sommes exposés à être inondés de marchandises étrangères provenant des pays alliés.

Le prix du lait

Les discussions sur le prix du lait (le délai de prolongation de l'accord avec les producteurs expirant le 31 juillet) sont de nouveau au premier plan. Actuellement, des pourparlers ont lieu entre l'Office de l'alimentation et les associations de producteurs.

Les producteurs persistent à réclamer une élévation du prix, qu'ils motivent par le manque de fourrage résultant de la sécheresse de la première partie de l'été.

Les cartes de fromage

Les cartes de fromage distribuées depuis le mois de février ne sont plus valables après le 31 juillet et doivent, par conséquent, être utilisées avant cette date. A partir du mois d'août, la carte de fromage ne sera valable que pour le mois courant.

Les vins de Morges

Les vins de la commune de Morges récoltés en 1918, qui avaient été vendus aux enchères à raison de 1 fr. 73 le litre, viennent d'être mis en vente de nouveau par les héritiers de l'acquéreur. Ils n'ont trouvé amateur qu'au prix de 1 fr. 16. Il y en a 40,000 litres.

---

68 *Feuilleton de LA LIBERTÉ*

AU RETOUR

Par HENRI ARDEL

Hélène souriait maintenant de ce sourire lumineux qui semblait venir de son âme même ; mais aussi, elle était si blanche qu'il comprit qu'elle était à bout de force et qu'il devait la laisser. En lui, palpitait, en cette minute, le regret bizarre et cruel de leur amour d'autrefois, qui n'était plus ; et il eût voulu demeurer encore dans cette pièce qui en gardait le parfum, ainsi que l'on demeure à garder les morts très aimés, là où ils ont vécu leurs dernières heures. S'inclinant très bas, il prit les deux mains tombées dans les plis de la robe et il y appuya ses lèvres, y cachant son visage.

Quand il releva la tête, elle vit qu'il avait les yeux pleins de larmes et ses mains étaient humides...

— Adieu, mon ami, fit-elle, presque bas. Soyez heureux, bien heureux... Votre bonheur sera le mien. Je voudrais être assurée déjà qu'Odette deviendra votre femme. Voyez-la bientôt. Je désire tant que tout soit décidé avant mon départ !... Je vous la donne sans un regret pour moi, comme je vous donnerais mon enfant, avec joie, en pensant qu'elle vous aimera autant que vous l'aimerez. Adieu, Jean, adieu !...

Il répéta « adieu » du même accent dont elle avait parlé et que la violence de l'émotion faisait trembler...

Elle le suivait des yeux... La portière retomba derrière lui, les séparant comme sa volonté avait séparé leurs deux existences... Il s'en allait vers l'avenir... Elle, n'avait plus que le passé...

XX

Par la grande baie harmonieusement drapée de vieilles soieries, la pâle lumière de ce jour de novembre entrait pleinement dans l'atelier de Mme de Guerles, une lumière un peu voilée, qui, au dehors, éclairait doucement la floraison des plantes d'automne massées sur la terrasse et, plus loin, l'infini bleu de la mer que le vent poudrait d'une écume mousseuse...

Mme de Guerles abaissa son pinceau et se renversa un peu en arrière comme pour mieux juger des dernières teintes qu'elle venait d'appliquer sur sa toile. Pourtant ses yeux ne s'arrêtèrent point sur le chevalet ; son regard devenu vague, se fixa au loin, car sa pensée était absorbée par une préoccupation et un léger pli de son front accentuait le trait noir des sourcils.

La belle comtesse venait de traverser une crise de passion pour la peinture, ainsi qu'il lui en prenait parfois. Elle avait passé des journées entières dans son atelier, travaillant sous la direction d'Hugues Mersen et n'interrompant son étude qu'entraînée par des boutades soudaines qui l'envoyaient à travers champs conduire son mail à quatre, ou chevauchier éperdûment droit devant elle. Elle adorait le cheval comme au temps de sa prime jeunesse et elle était restée merveilleuse écuyère.

Mais Mersen, depuis quelques jours, était retourné à Paris. Elle avait, malgré ce départ, continué à peindre sans relâche, ne voulant aucun hôte à la villa, éprise de solitude, ravie du calme du pays breton, depuis un grand mois déjà déserté par les derniers baigneurs. Puis tout à coup, à la suite de froides journées de pluie et de la lecture d'un livre remarquable sur l'Inde, elle s'était avisée que le ciel gris de Bretagne était d'une tristesse insupportable, que les beaux-arts, et, en première ligne, la peinture, étaient insipides à leur heure, tout comme le reste du monde ; enfin que Ceylan et Bénarès devaient être des lieux admirablement beaux à voir, qu'il lui fallait aller les visiter au plus vite. Elle s'était éprise de l'idée de ce voyage avec la fougue impétueuse qui l'emportait toujours vers la réalisation de ses moindres caprices, chaque jour plus enthousiasmée par les perspectives nouvelles qu'y découvrait son esprit curieux, quand soudain une ombre était venue assombrir ce lumineux horizon. Elle songeait à entreprendre un voyage exquis, rien de mieux... Mais que ferait-elle d'Odette ?

Depuis le refus de la jeune fille d'épouser le prince de Gisvres, les rapports étaient devenus plus froids, plus difficiles encore entre la mère et la fille, car Mme de Guerles n'était pas femme à pardonner à cette enfant de ne s'être point soumise à sa volonté ; et, par suite, d'être demeurée une entrave dans sa vie qu'elle ne concevait que libre des devoirs gênants. Or, à aucun prix, elle ne prétendait emmener Odette dans son voyage projeté, ce qui l'eût empêchée de le faire en telle société qui lui convenait. Pas davantage, elle ne voulait retarder son départ, déjà fixé pour le courant de janvier. Donc une seule solution s'imposait : le prompt mariage d'Odette, soit avec le prince de Gisvres, qu'elle jugeait toujours épris de la jeune fille, soit avec quelque autre, car les demandes ne manqueraient point à une richissime héritière comme Odette de Guerles.

Solution bien simple et que pourtant Mme de Guerles sentait difficile à réaliser, l'expérience s'étant chargée de la convaincre qu'elle ne pourrait pétrir à sa guise, comme de la cire molle, la jeune volonté d'Odette. Et cette pensée l'exaspérait, elle qui n'avait jamais supporté qu'on lui résistât. Il lui semblait être bravée par cette fillette de dix-huit ans qui prétendait disposer d'elle-même et n'être pas traitée à la façon d'une chose. Maintenant que Mme de Guerles voyait tout proche, grâce à leur retour à Paris, le moment de recommencer l'épreuve, son irritation augmentait, ainsi qu'il était toujours arrivé quand un obstacle imprévu se mettait à la traverse de ses désirs...

Dans cet état d'esprit, la peinture ne pouvait plus l'intéresser. Aussi ses yeux demeuraient-ils très loin de la toile dressée sur le chevalet :

— Sans le ridicule entêtement d'Odette, murmura-t-elle tout à coup, remuée par une irritation sourde, elle serait en ce moment sur le point de devenir princesse de Gisvres, et tout serait dit... Je n'aurais pas l'embarras qu'elle me donne aujourd'hui. L'hiver dernier, sous prétexte que les hommes présentés ne lui plaisaient pas, elle a refusé des partis excellents... J'ai été trop faible avec elle... Je lui ai laissé trop d'indépendance. Mais j'arriverai bien à la rendre souple !

Comme si elle eût tenu, entre ses doigts nerveux, la fermeté de la jeune fille, elle brisa le bois de son pinceau, puis en jeta les débris loin d'elle d'un geste emporté et, se levant, elle sonna :

— Qu'on attelle les deux chevaux au phaéton ; je vais sortir.

A ce moment, dans le vestibule qui longeait l'atelier des aboiements de chiens résonnèrent hauts et clairs, couvrant presque la voix harmonieuse d'Odette qui réunissait autour d'elle ses habituels compagnons de promenade. Et, d'un ton impatient, Mme de Guerles appela :

— Odette ! Odette !

La portière fut soulevée et la jeune fille apparut sur le seuil de la pièce, retenant le danois prêt à bondir dans l'atelier. Déjà elle avait ôté sa petite toque et son manteau de sortie.

— Vous me demandez ? maman.

— Oui ; je vous prierais de ne pas faire de la sorte crier vos chiens dans la maison... C'est insupportable ! Et puis, je voulais vous avertir... Mais ne restez pas ainsi devant cette porte qui m'amène du froid. Entrez complètement. L'atelier vous fait-il donc peur ?

— Je sais que vous n'aimez pas à être dérangée quand vous travaillez, dit-elle avec calme, en pénétrant dans la vaste pièce, la main toujours appuyée sur le collier du chien.

(A suivre.)

KeFol NÉVRALGIE MIGRAINE BOITE DE 6 PILULES Fr. 1.80 TOUTES PHARMACIES

UNE PREMIÈRE MESSE A BERNE

On nous écrit :

Dimanche dernier, la paroisse catholique de Berne était en fête. Une foule immense de fidèles remplissait l'église de la Sainte-Trinité pour assister à la première messe d'un de ses enfants, *M. l'abbé Xavier de Hornstein, docteur* en théologie, dont la famille, bien connue à Fribourg, où elle a des attaches de parenté, est originaire du Jura et habite la ville fédérale. Un grand nombre d'ecclésiastiques appartenant au clergé séculier et à divers ordres religieux, qui avaient tenu à venir partager la joie du jeune célébrant et de sa famille, ont assisté à la belle et touchante cérémonie. Le révérend Père Jacquin, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, professeur à l'université de Fribourg, a prononcé l'allocution de circonstance, qui a été un remarquable monument de science et d'éloquence sacrées. Il a rappelé, en termes élogieux, le nom *de l'écrivain Edouard de Hornstein*, docteur en théologie *(honoris causa)*, dont les ouvrages appréciés se trouvent dans les bibliothèques des Séminaires et des membres du clergé de tous les pays. *(Les Sépultures, la crémation*, etc.) Il a ensuite parlé, en termes émouvants, de Son Excellence Mgr Xavier de Hornstein, qui fut archevêque de Bucarest et qui, dans sa belle carrière, a fait honneur à l'Eglise et à son pays. Puis, l'orateur sacré, s'adressant au jeune célébrant, l'a exhorté à marcher vaillamment sur les traces de ses deux grands-oncles. Enfin, il a tenu, en sa qualité de professeur à l'université de Fribourg, à donner au jeune prêtre un témoignage public de satisfaction pour ses brillantes études qui ont été couronnées par le doctorat.

Les paroles éloquentes du révérend Père dominicain ont trouvé un écho ému et sympathique dans le cœur des catholiques de la ville fédérale. Ceux-ci apprécient les mérites du jeune prêtre qui vient de renforcer les rangs, malheureusement trop éclaircis, du clergé catholique suisse.

Nous croyons savoir que le jeune abbé, qui connaît les trois langues nationales, est destiné au vicariat de la paroisse de Saint-Joseph, à Bâle. Nos meilleurs vœux l'accompagnent. Puisse son ministère être long et fécond pour le plus grand bien de l'Eglise et de la patrie ! A notre époque de vil matérialisme, il est consolant de voir des jeunes gens de talent, auxquels le monde offrait un séduisant avenir, entrer résolument dans le sacerdoce en prenant pour devise, comme l'a fait M. l'abbé Xavier de Hornstein dans son « Souvenir d'ordination et de première messe », les paroles du Père Lacordaire : « Mon but, c'est de faire connaître Jésus-Christ à ceux qui l'ignorent, de contribuer à la perpétuité d'une religion divine, d'adoucir le plus de misères et d'arrêter le plus de corruption que je pourrai. »

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Vols de bestiaux

Le service de surveillance aux abattoirs de la Villette, à Paris, constatait depuis quelque temps la disparition de bestiaux qui étaient soustraits dans les gares ou sur le marché avant d'être remis entre les mains de leurs acheteurs. Il y a quelques jours notamment, dans la nuit du 16 au 17, un vol de deux bœufs, trois vaches et six moutons était commis au préjudice de *M. Roches, commerçant en bestiaux*, et de M. Valcke, boucher en gros. L'enquête fit découvrir à l'échaudoir 244, appartenant aux frères Moltère, les peaux des animaux volés marquées aux chiffres de leurs propriétaires et contre-marquées aux chiffres de MM. Moltère. Ces derniers fort connus sur le marché aux bestiaux de la Villette, âgés respectivement de 23 et 18 ans, n'étaient autres que les voleurs. Ils ont été arrêtés en même temps qu'un toucheur de bœufs nommé Cossin, qui, à l'aide de fausses déclarations, débarquait des animaux qu'il volait la nuit et les menait sur le marché où les frères Moltère les recevaient, les abat*taient et les dépeçaient après avoir vendu* la chair et le cuir.

Les frères Moltère menaient joyeuse vie, possédaient automobile et dépensaient largement ces produits de leurs vols. Ils ont reconnus les faits qui leurs sont imputés.

Le vol au téléphone

La princesse de Polignac venant de quitter son hôtel, avenue Henri-Martin, à Paris, ses domestiques furent mandés au téléphone par un inconnu qui se dit être son tapissier. Celui-ci annonça que, sur l'ordre de la princesse, il allait faire prendre un tapis d'Orient ayant besoin d'une réparation. Le tapis d'Orient à fond bleu, mesurant 5 m. 75 sur 2 m. 40, fut roulé et remis à un militaire en tenue kaki, qui se présenta peu après de la part du tapissier. A son retour, la princesse constata qu'elle avait été victime d'un vol et n'eut d'autre ressource que de déposer une plainte.

SUISSE

Les drames de la contrebande

Un douanier badois a été assassiné par des contrebandiers près de la frontière schaffhousoise. On a trouvé le cadavre du malheureux, qui avait été assommé et étranglé. Il était marié depuis trois semaines. Deux arrestations ont été faites.

Près de Ramsen (district de Stein), une patrouille suisse a arrêté un contrebandier chargé de cigares. Comme il se jetait sur un des soldats pour le renverser, un autre le tua d'un coup de revolver.

Kefol NEVRALGIE MIGRAINE BOITE 6 PAQUETS Fr 1.80 TOUTES PHARMACIES

FRIBOURG

Conseil communal de Fribourg

A la suite de la promotion de M. Romain Week aux fonctions de syndic et de l'entrée en fonctions de M. Elie Crausaz, quelques mutations ont été faites au sein des commissions communales.

M. Romain Week garde, avec la présidence du conseil, la direction des finances.

M. Bettin, s'étant retiré de la commission des finances, y est remplacé par M. Elie Crausaz. Ce dernier a la suppléance de la direction de la police. Il est appelé en outre à faire partie de la commission de l'édilité, de la commission de l'usine à gaz et de la commission du Technicum.

M. Nouveau remplace à la direction de la régie M. Romain Week, qui prend la présidence de la commission des secours et de la Chambre des scolarques.

M. Bettin passe à la commission de l'orphelinat, et M. Gross à celle du Technicum.

Il n'y a pas de changement dans les autres commissions.

Université

Le Conseil d'Etat, dans sa séance de mardi, 22 juillet, a confirmé, dans ses fonctions de recteur de l'Université pour l'année 1919-1920, M. le Dr Pierre Tuor, professeur de droit romain à la Faculté de droit. Le R. P. Manser restera vice-recteur de l'Université pendant l'année académique 1919-20.

Ont été élus comme doyens : le R. P. Vincent Rowan, à la Faculté de théologie ; M. le professeur E. Bise, à la Faculté de droit ; M. le professeur P. Wagner, à la Faculté des lettres, et M. le professeur Paul Joye, à la Faculté des sciences.

Une thèse d'histoire

M. Ernest Flückiger, maître à l'Ecole secondaire de Morat, a passé avec distinction l'examen de doctorat ès-lettres à l'université de Berne. M. Flückiger a consacré sa thèse à l'histoire militaire du bailliage mixte de Morat.

Souscription pour la chapelle du Sacré-Cœur à Posieux

Paroisse de Massonnens, 122 fr. — Paroisse de Nierivue, 45 fr. — 1 liste carrelée, Arconciel, 37 fr. — Paroisse de Mannens, 136 fr. 45. — Paroisse d'Estavayer-le-Gibloux, 84 fr. — Paroisse de Pontthaux, 105 fr. — Commune de Rueyres-Saint-Laurent, 92 fr. 30.

M. le conseiller d'Etat Buchs à Bellegarde

M. le conseiller d'Etat Buchs a fait dimanche *une visite à ses compourgeois de Bellegarde*. La commune, qui avait été avertie, aurait voulu lui faire fête, mais M. Buchs déclina toute pompe officielle. Il rendit d'abord visite à M. le Curé de Bellegarde, puis se rencontra avec les autorités communales à l'hôtel de la Cascade, où il s'entretint cordialement avec les notabilités présentes des questions d'intérêt public.

Musiciens en voyage

L'avènement de la paix et le retour aux conditions normales d'existence a permis à nos nombreuses sociétés de reprendre le cours de leur activité d'avant-guerre. C'est ainsi qu'on les voit organiser à nouveau leurs promenades et *voyages traditionnels. L'une d'elles, la Musique des Cadets* de La Chaux-de-Fonds a choisi notre ville comme but de sa promenade de cette année-ci. Cette société constituée en harmonie est composée exclusivement de jeunes gens de 12 à 16 ans et a, grâce à l'excellence de son jeu, de très beaux succès à son actif.

Les musiciens chaux-de-fonniers arriveront à Fribourg, venant par la ligne de Morat, dimanche prochain 27 juillet, à 10 h. 28 du matin ; ils seront reçus à la gare par une délégation de la musique de Landwehr qui les conduira à son local, restaurant du Gothard. Un concert public suivra immédiatement sur la place des Ormeaux.

La Musique des Cadets donnera encore, sous la direction de M. le professeur Zellwegger, deux concerts au restaurant des Charmettes. Nous avons sous les yeux les programmes de ces auditions, qui nous promettent de véritables réjouissances artistiques. A côté de nombreux morceaux d'ensemble, nous aurons le plaisir d'entendre quelques solis qui feront ressortir plus particulièrement la valeur de nos jeunes musiciens. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue et nous espérons qu'un nombreux public ira dimanche les écouter et les applaudir.

Concert

La *Concordia* jouera demain, vendredi, 25 juillet, à 8 h. ¾, au square des Places. Programme : Tip, top, pas redoublé : Adler. Parfum d'éventail, valse : Gicka. Horatius Coches, ouverture : Mehul. Morceaux historiques suisses : Marche de la Bérésina : Lauber. L'appel ; le travail ; l'ordonnance suisse : Rust. Vieille diane suisse : Andreae. Prinz Heindrich, march : Schouten.

Arts graphiques

On peut voir exposé, dans le magasin de Mme Ihringer-Bruhart, rue de Romont, le tableau nominatif des membres du Moto-club fribourgeois. La décoration de ce tableau est due à M. Jean Berchier, professeur au Technicum. C'est un dessin de beaucoup de goût.

Office cantonal du travail

Dès ce jour, les bureaux de l'Office du travail pour hommes sont transférés au 1er étage du bâtiment de l'ancienne poste, rue du Pont-Suspendu.

Le Valete

Nous l'avons revu hier, le traditionnel *Valete*, la joyeuse fête de nos collégiens, dont nous fûmes privés pendant quatre ans par les calamités générales. Le *Valete* de 1919 marquera dans les annales de Fribourg. Le cortège aux flambeaux qui a parcouru nos rues hier soir a été le plus brillant que nous ayons vu depuis longtemps. Quand toutes les torches et lanternes vénitiennes qui le composaient se trouvèrent réassemblées sur la place de l'Hôtel-de-Ville et que, parmi le scintillement des flammes joyeuses agitées en cadence, s'élevèrent les chœurs puissants et les accords de la musique, tandis que des feux d'artifice jetaient dans la nuit leurs clarités éblouissantes, le spectacle était merveilleux.

Tramways

L'application de l'arrêté du Conseil fédéral du 25 juin 1919, prévoyant la mise en vigueur *de la journée de 8 heures pour les agents des* chemins de fer secondaires et des tramways, va entraîner, pour les tramways de Fribourg, une augmentation de dépenses annuelles de 35,000 francs à 40,000 francs. Bien que, depuis le 1er janvier 1919, les recettes d'exploitation se soient accrues et présentent 27,000 francs de plus que dans les six premiers mois de 1918, cette augmentation est cependant insuffisante à compenser le surplus des dépenses courantes occasionnées soit par l'achat des matières premières nécessaires à l'entretien du matériel d'exploitation, soit au versement au personnel d'allocations de vie chère : à fin juin, cette aug*mentation de recettes était totalement absorbée* par les dépenses.

Dans ces conditions, le Conseil d'administration de la Société des tramways a dû se résoudre à prévoir une augmentation des taxes de transport et a sollicité des autorités compétentes l'application sur ses lignes de la mesure déjà adoptée sur les autres réseaux de tramways en Suisse, soit une majoration de 5 centimes par billet et une augmentation proportionnelle du prix des abonnements.

D'autre part, afin de donner satisfaction à une demande formulée à plusieurs reprises, le Conseil d'administration des tramways à décidé de prolonger le service de trois des voitures le soir jusqu'après 10 heures.

La mise en vigueur de la journée de 8 heures, la prolongation du service des voitures jusqu'à 10 heures du soir et l'augmentation des taxes seront appliquées simultanément dès le 1er août 1919.

Il y a lieu d'espérer que le public se rendra compte que c'est pour la Société des tramways une obligation formelle que d'équilibrer les nouvelles dépenses en perspective par une augmentation des recettes, et qu'il voudra bien continuer à utiliser les voitures comme par le passé, tenant compte à la Société d'avoir, plus que toute autre, retardé l'application des surtaxes de guerre qui, partout, ont été admises il y a longtemps, dans de bien fortes proportions.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société fédérale de gymnastique « Freiburgia ». — Assemblée générale ordinaire, jeudi, 24 juillet, à 8 h. ½ précises du soir, à l'Hôtel de la Tête Noire. Les membres actifs, libres, passifs et honoraires sont priés d'y assister. *Traktanda importants.*

Société de chant « La Mutuelle ». — Ce soir, à 8 h. ¼, à l'Orphelinat, répétition pour messe.

Musique « La Concordia ». — Ce soir, jeudi, à 8 h. ½, répétion générale.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 24 juillet

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les banques achètent ; le second, celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	*78 90*	*80 90*
Londres (livre st.)	24 64	25 04
Allemagne (marc)	35 10	37 10
Italie (lire)	64 10	66 10
Autriche (couronne)	13 —	15 —
Prague (couronne)	26 25	28 75
New-York (dollar)	5 44	5 84
Bruxelles	76 25	78 75
Madrid (peseta)	107 40	109 40
Amsterdam (florin)	213 75	215 75
Pétrograd (rouble)	34 —	38 —

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 24 juillet

BAROMÈTRE

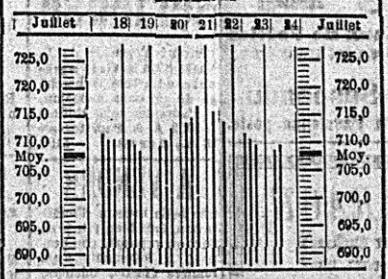

THERMOMÈTRE C.

Juillet	18	19	20	21	22	23	24	Juillet
7 h. m.	11	11	16	13	14	15	10	7 h. m.
11 h. m.	17	20	12	16	17	18	14	11 h. m.
7 h. s.	20	23	10	14	16	13		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 24 juillet, midi.

Eclaircie ; température en hausse.

Dernière Heure

M. Poincaré et Foch à Malines

Bruxelles, 24 juillet.

(Havas.) — M. Poincaré, le roi et le maréchal Foch se sont rendus l'après-midi à Malines, où la population les acclama chaleureusement. Ils furent reçus à la cathédrale par le cardinal Mercier. Malgré la sainteté du lieu, l'assemblée applaudit les visiteurs, criant « Vive la France ! Vive Foch ! Vive Poincaré ! ». Le cardinal Mercier a prononcé une allocution disant que la Belgique ne cessa pas de sentir palpiter contre elle le cœur de la France. Il a salué « les morts tombés pour le triomphe commun, le haut commandement si clairvoyant, le peuple français si tenace », enfin M. Poincaré et Foch. « Nous acclamons les gloires de la France, plus simplement nous les aimons. »

M. Poincaré, dans sa réponse, a exprimé la pensée que la Belgique opprimée parla au nom de la justice elle-même. « Lors de l'incendie de la bibliothèque de Louvain, des bombardements systématiques, des déportations civiles, des mauvais traitements infligés aux femmes, la parole du cardinal fut la messagère du droit et de la vérité. Les années qui viennent de s'écouler ont apporté plus de lumière et plus de majesté aux paroles du cardinal. » M. Poincaré termine en attachant sur la pourpre cardinalice, la croix de guerre française.

Les chefs allemands

Berlin, 24 juillet.

Le *Lokal Anzeiger* apprend qu'on mande de Londres à La Haye que les noms de l'ex-kronprinz, de Hindenbourg et de Ludendorff ne sont pas sur la liste des personnes à livrer.

L'Italie à Trieste

Rome, 24 juillet.

L'avocat Antoine Mosconi, conseiller d'Etat, a été nommé commissaire royal pour Trieste.

Les marins de Kiao-Tchéou

Wesel, 24 juillet.

(Wolff.) — Avant-hier soir, mardi, à 11 heures, sont arrivés à Rotterdam l'équipage du *Emden* et des *équipages venant de Tsing-Tao.* Un convoi de civils est arrivé un peu plus tard.

Hier matin, mercredi, un transport de blessés a débarqué, venant d'Angleterre.

Plaintes des Allemands de Bohême

Vienne, 24 juillet.

(Bureau de presse de la Bohême allemande.) — Celui qui a suivi attentivement les événements des dernières semaines et qui a vu combien les représentants de la république tchécoslovaque à Paris n'avaient rien perdu de leur influence, celui-là pouvait bien penser que des modifications essentielles, au point de vue territorial, ne seraient pas apportées au traité de paix. La question de la Bohême allemande n'a pas trouvé sa solution dans le traité de paix de Saint-Germain. La décision interviendra sur le territoire même de la Bohême allemande et fait des Allemands seulement.

Croates contre Serbes

Milan, 24 juillet.

Le *Corriere della Sera* dit que l'agitation en Croatie, en vue de l'indépendance du pays et de la Bosnie, sans la Dalmatie, a recommencé, malgré l'arrestation de tous les chefs de partis.

Les partis déclarent ne pouvoir accepter l'union avec la Serbie que dans la forme fédérative *républicaine.*

La France et l'exportation des vins

Paris, 24 juillet.

(Havas.) — En exécution des dispositions du décret du 12 juillet 1919, les vins en bouteille, en fûts de 225 litres au maximum et des liqueurs peuvent être exportés sans autorisation spéciale :

1° Dans tous les pays neutres et alliés, à condition qu'ils soient expédiés par mer, au départ du pays de production ;

2° En Suisse, à condition d'être expédiés par des trains suisses au départ de Cette ou de Marseille.

La douane allemande

Weimar, 24 juillet.

(Wolff.) — La loi sur le payement des droits de douane en or entrera en vigueur le 1er août.

Les projets de l'amiral Koltchak

Milan, 24 juillet.

On mande de Londres au *Corriere della Sera* :

M. Sazonof ancien ministre du tsar, a donné des éclaircissements au correspondant du *Times* à Paris, au sujet du régime que l'amiral Koltchak, dans sa récente note aux puissances, a promis d'établir en Russie. Il a déclaré que, dans *la nouvelle Russie que Koltchak espère réorganiser*, la politique du gouvernement tendra principalement à décentraliser les administrations locales, dont la concentration à Pétrograd a été une des causes déterminantes de la débâcle du tsarisme.

Les Anglais sur la mer Caspienne

Londres, 24 juillet.

(Havas.) — A la Chambre des communes, répondant à une question, M. Walter Long, premier lord de l'Amirauté, dit que les autorités navales britanniques ont occupé la mer Caspienne depuis le mois d'août 1918. Les forces qui leur sont opposées sont constituées par les forces bolchévistes, composées de navires marchands armés, de contre-torpilleurs et de sous-marins dont le nombre exact n'est pas connu. M. Walter Long ajoute que les opérations dans la mer Caspienne vont prendre fin et que le personnel sera rappelé avant l'hiver.

Un échec de M. Wilson

Londres, 24 juillet.

On mande de Washington au *Times* :

Le Sénat a repoussé la proposition de M. Wilson pour l'élection provisoire des délégués des Etats-Unis adjoints à la commission des réparations.

L'animosité des races aux Etats-Unis

Washington, 24 juillet.

(Havas.) — Malgré les mesures militaires prises, des scènes de violence se sont renouvelées hier soir, mercredi, à 10 heures. Deux membres de la garde ont été tués par des noirs, un autre grièvement blessé par un coup de rasoir. Les violences restent confinées au centre du quartier nègre, dans la partie ouest de la cité. Plusieurs coups de feu ont été tirés par des noirs sur des passants de race blanche. Il n'y a pas eu de nouvelles victimes.

Les émeutes de Melbourne

Londres, 24 juillet.

Du *Times*, les détails suivants sur la grave affaire de Melbourne :

C'est le 21 juillet que de graves désordres ont éclaté à Melbourne, capitale de l'Australie. Environ 8000 soldats rapatriés, auxquels s'était jointe la lie de la population, demandèrent un entretien au premier ministre Lawson. Pendant que ce dernier essayait de les haranguer, de la fenêtre du gouvernement, il reçut à la tête un encrier de métal très lourd (détail déjà connu hier) qui le blessa assez gravement.

Aussitôt que le premier ministre se fut retiré de la fenêtre, la foule fit irruption dans le palais gouvernemental, pillant et saccageant, jusqu'à ce que la police l'eut dispersée.

Les cheminots italiens

Milan, 24 juillet.

Le conseil d'administration des chemins de fer du Nord a fait don de 10,000 francs à la caisse des cheminots, en reconnaissance de leur attitude correcte à l'occasion de la grève.

Procès de canonisation

Rome, 24 juillet.

La Congrégation des Rites a discuté l'introduction de la cause de béatification des Frères mineurs capucins Tobie de Kilkenne et Jean-Baptiste Dowdal, d'Ultonie, qui ont été tués en Irlande, en haine de la foi, ainsi que l'introduction de la cause de béatification et canonisation de Sœur Philomène-Jeanne Genovese, tertiaire franciscaine.

Un ouragan

Modène, 24 juillet.

Un violent ouragan a éclaté dans la nuit du 21 au 22, causant dans la campagne des dommages très graves. Il y a des dégâts en ville également où plusieurs toits ont été emportés.

SUISSE

Nos étudiants

Lugano, 24 juillet.

La fête cantonale de la *Lepontia*, au Tessin, a été fixée au 24 août.

Les obsèques de M. Gottofrey juge fédéral

Les obsèques de M. le juge fédéral Gottofrey se sont déroulées, ce matin, sous les cataractes du ciel. Le temps était à l'unisson des cœurs chargés de tristesse. Le spectacle qu'offrait la place de la gare, à l'arrivée du cercueil, à 9 h. 50, était solennel. Le clergé de Saint-Nicolas était sur le quai. Mgr Esseiva, révérendissime Prévôt, était entouré du vénérable chapitre de Saint-Nicolas, parmi lequel avait pris place M. l'abbé Pahud, chancelier, délégué épiscopal.

Toute la Suisse était là, représentée par ses plus hauts magistrats, accourus d'une extrémité du pays à l'autre pour rendre l'hommage suprême au grand serviteur de la patrie que fut M. Vincent Gottofrey.

M. Motta, vice-président du Conseil fédéral, et M. Haab, chef du Département des chemins de fer et des postes, représentaient le Conseil fédéral. Le Tribunal fédéral était présent presque au complet. Les Chambres fédérales, les bureaux internationaux et vingt cantons avaient envoyé des délégations officielles avec leurs huissiers aux manteaux armoriés.

Du Conseil d'Etat de Fribourg, étaient présents M. Perrier, président, MM. Python, Deschenaux, Savoy, Vonderweid et Buchs. Le Tribunal cantonal était également là *in corpore* ; suivaient les représentants de l'armée, parmi lesquels M. le colonel Bornand, commandant de corps, et M. le colonel divisionnaire de Meuron.

Venaient ensuite les représentants de la direction des Postes de Lausanne et des Chemins de fer fédéraux.

M. Reichlen, président du Grand Conseil de Fribourg, s'avançait à la tête d'une forte phalange de députés. Suivaient, le procureur général du canton de Fribourg, le lieutenant de préfet de Fribourg, le Tribunal de la Sarine et la Justice de paix, le Conseil communal de Fribourg, le barreau et les sociétés locales.

Le cortège a défilé aux sons d'une marche funèbre de la Landwehr.

Un peloton de gendarmerie ouvrait le défilé.

Le cortège funèbre est arrivé ainsi à la collégiale de Saint-Nicolas.

Calendrier

Vendredi 25 juillet

Saint JACQUES, apôtre

Saint Jacques, frère de saint Jean, prêcha la foi avec tant de zèle qu'Hérode le fit mettre à mort, en 44. Son corps, enterré d'abord à Jérusalem, fut ensuite transporté dans la cathédrale de Compostelle, en Espagne, qui est devenu un lieu de pèlerinage très fréquenté.

Demandez à votre épicier

LE THÉ CEYLAN „STANDARD“

Véritable mélange anglais

†

Mademoiselle Hortense Frölicher ; M. et Mme Frölicher et ses enfants, à Angoulême ; M. et Mme Dupont, ses enfants et petits-enfants ; Mme Fritz Dupont, à Vienne ; la famille Despont ; la famille Frölicher, ont la grande douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Thérèse FRÖLICHER

leur chère mère, grand'mère, tante et cousine, enlevée à leur affection, à l'âge de 79 ans, après une longue et douloureuse maladie, chrétiennement supportée, et munie de tous les secours de la religion.

L'enterrement aura lieu, vendredi, 25 juillet, à 8 heures, à l'église du Collège. Départ du domicile mortuaire, à 7 h. ¾ heures, rue des Alpes, 56.

†

Monsieur et Madame Ewald Jaquet-Cottier et les familles alliées ont la douleur de faire part aux parents, amis et connaissances du décès de leur chère petite

Noëlle

enlevée à leur affection, à l'âge d'un mois.

L'enterrement aura lieu jeudi, 24 juillet, à 1 ½ heure après midi.

Domicile mortuaire : rue de l'Industrie, 10.

Banque Hypothécaire Suisse. à Soleure

Sont sorties au tirage au sort, pour être remboursées le **31 juillet 1919**, les obligations suivantes de notre Banque, dont l'intérêt cesse de courir dès cette date :

Emprunt de 1890, Série A, 4 %

Nos 6, 209, 237, 241, 249, 287, 310, 314, 392, 397, 408, 425, 469, 493, 498, 516, 521, 528, 563, 624, 657, 669, 670, 688, 708, 760, 775, 776, 864, 921, 839, 943.

Emprunt de 1891, Série B, 4 %

Nos 1084, 1126, 1131, 1208, 1224, 1235, 1238, 1263, 1273, 1322, 1333, 1391, 1454, 1465, 1479, 1495, 1558, 1567, 1579, 1605, 1653, 1695, 1701, 1719, 1795, 1884, 1905, 1933, 1945, 1947, 1996.

Emprunt de 1891, Série C, 4 %

Nos 2001, 2059, 2071, 2125, 2136, 2238, 2245, 2251, 2257, 2318, 2336, 2363, 2389, 2403, 2536, 2551, 2646, 2706, 2717, 2744, 2747, 2786 2812, 2831, 2844, 2851, 2853, 2910, 2945, 2973, 2988.

Emprunt de 1892, Série D, 4 %

Nos 3019, 3052, 3075, 3118, 3147, 3158, 3194, 3242, 3334, 3357, 3358, 3383, 3519, 3592, 3650, 3660, 3700, 3704, 3740, 3743, 3753, 3774, 3780, 3817, 3818, 3923, 3931, 3944, 3954.

Emprunt de 1904, Série J, 3 ¾ %

Nos 8014, 8088 8138, 8147, 8199, 8238, 8250, 8274, 8311, 8317, 8460, 8589, 8682, 8699, 8779, 8817, 8937, 8944, 8978.

Ces obligations, ainsi que les coupons d'intérêts de ces cinq emprunts, sont payables le **31 juillet 1919** : **à Fribourg** : chez MM. Weck Aeby et Cie, banquiers.

Les obligations suivantes, sorties antérieurement au tirage au sort, dont l'intérêt a cessé de courir dès les échéances respectives, n'ont pas encore été présentées au remboursement :

Série A Nos 517, 792. **Série D** Nos 3221, 3645, 3816.
Série B No 1295. **Série G** No 6020.

Soleure, le 24 avril 1919. 5139

Banque Hypothécaire Suisse.

Cartes de fromage

J'avise mon honorable clientèle que les cartes de fromage R. S. T. V. W. sont périmées le 31 Juillet.

Veuillez donc me les apporter à mon banc de marché à Bulle ou me les expédier par poste, **jusqu'au 4 août**, j'en tiendrai compte pour les prochaines livraisons.

Ces cartes sont valables pour les fromages gras, ¾ et ½ gras.

Fromages maigres, vacherins, toutes pâtes molles et sérac SANS CARTE.

Expéditions dans toute la Suisse, par poste et chemin de fer, à partir de 2 kg. 5149-930

PUGIN, fromage, RIAZ près BULLE.

A vendre immédiatement, aux confins de trois districts

superbe domaine

de 70 poses, au même mas, avec bâtiments de première valeur, 5000 pieds cubes de foin, grange à pont, belles écuries, fosse à purin, habitation de 8 chambres, machines actionnées par moteur électrique.

Entrée en jouissance le 22 février 1920.

S'adresser à l'**Agence Immobilière A. Frossard**, rue du Pont Suspendu, 79, **Fribourg.**

UN HOMME

demande pension à la campagne ; pourrait aider un peu au travail des champs. 5129

S'ad. sous P 5044 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

CHATEAU d'ŒX

Pension Morier

demande une bonne femme de chambre

sachant servir à table. Gages : 40 fr. Entrée tout de suite.

ON DEMANDE

pour le 1er août, un jeune

ouvrier menuisier

S'adresser à **M. Henri Perroud, menuiserie mécanique, Rue.**

CAFÉ

Pour cause de partage, à vendre à Fribourg, dans la Basse Ville, un bon bâtiment comprenant café avec terrasse et cinq appartements.

Pour tous renseignements, s'adresser à **M. Bluggeli, négt, Grand'Rue, 48.** 5062

Schæffer frères

Varis, 29, Fribourg. Tél. 6.55

Chauffage central

Installations sanitaires

Liens pour gerbes

A vendre 3000 liens de paille de seigle, 1re qualité, chez **Dougoud, à Rueyres-St-Laurent.**

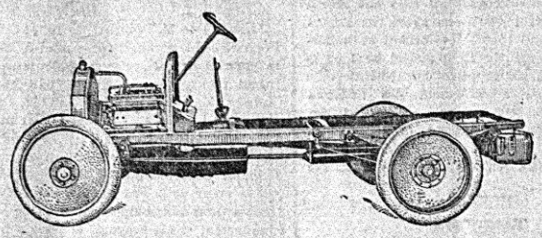

Camionnette FIAT 1000 et 1500 kg.

Type F 2. 15/20 HP 80×140 mm., 1000 kg., Châssis seul	Lires ital. 13,200
» » » » » » » avec pont à ridelle,	» »
siège 2 places, capote, phares, lanternes, corne et outillage	» » 14,500
Supplément pour bâche et cerceaux	» » 500
Type 15 *ter*. 20/30 HP 100×140 mm., 1500 kg. Châssis seul	» » 23,600
» » » » » » » Av. pont, etc., comme ci-dessus	» » 25,500
Supplément pour bâches et cerceaux	» » 500

Ces prix s'entendent pour marchandise prise en usine à TURIN, payables en FRANCS SUISSES, au cours du change italien, sans engagements.

Agence exclusive pour les cantons de **Vaud, Fribourg** et **Valais :**

Red-Star Automobiles et American-Garage S. A.

6, Place St-François, LAUSANNE — Téléphone 30.55, 32.01.

DACTYLE-OFFICE

Machines à écrire Américaines

LAUSANNE - VEVEY - GENÈVE

Rue de Lausanne, 6, Fribourg. Tél. 359

Travaux Dactylographiques
Copies de Manuscrits
Tirages de Circulaires

Maison principale à Lausanne fondée en 1895

Usine Grandjean, Le Sentier, demande bons

charretiers

gr chantier sur France. Fort salaire. Entrée immédiate.

Adr. offres : Bureau de l'Usine Grandjean. Le Sentier (Vaud).

ON DEMANDE

volontaire

sérieuse, de bonne famille, pour boulangerie-pâtisserie avec café, ayant si possible, quelques connaissances du piano. Très bonne occasion d'apprendre l'allemand et l'italien.

Adres. offres sous chif. L 4175 A. L à Publicitas S. A., **Lucerne.**

MYRTILLES

pour stériliser, caisse de 5 kg. 8 fr. 50 franco.

Ferrari & Co, Lugano.

Beau potager

à quatre trous, à vendre d'occasion.

S'adresser sous chiffres P 5087 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

JEUNE HOMME

demande place dans le canton de Vaud, comme **charretier** ou terrassier. Gage et entrée selon entente; 5173

S'adresser sous chiffres P 5091 F à Publicitas S. A., Fribourg

Dr H. GANGUILLET

Dentiste américain

Consultations à **Payerne**, tous les jeudis, de 8 à 12 h. et de 2 à 6 heures.

Maison DELAURENS photographe vis-à-vis de la gare

Extraction sans douleurs.

Gain accessoire

Maison de gros demande partout **représentants sérieux** pour vente huiles pour machines, autos, etc. graisse pour chars, sabots, etc. Forte provision.

Offres sous B. 13191 L Publicitas S. A., **Lausanne.** 5171

Eau-de-vie de marc

pure (pommes et poires) 1re qualité, à 4 fr. 20 le litre. Prix spéciaux pour grandes quantités. Envoi contre remboursement.

W. Ruegger & Cie, distillerie, Aarau.

ALARME - Serrure de sûreté brevetée, TORPEDO

Grande découverte sans concurrence des temps actuels. Pr cyclistes fr. 8.-, Munition explosive 10 pces à 10 cent. Pr portes » 7.- » » 20 » à 30 » contre remboursement ou franco contre paiement anticipé. Revendeurs rabais à partir de 100 pièces. Mode d'emploi joint à l'envoi. Seul concessionnaire : **E. Lienhard, Cham.** Compte de chèques VIII 6813.

Dimanche et lundi 27 et 28 juillet

BÉNICHON

de BELLEGARDE et de LA VILLETTE

Bonne musique

P 1650 B 5168 **Les tenanciers.**

SOUMISSION

Le Conseil communal de **Bas-Vully** met en soumission le levé de plan et travaux de bornage pour la division d'un mas de terrain de 4331 perches en 20 parcelles au lieu dit « Praz Novy » art. 6090, du cadastre dedite commune.

Prendre connaissance du cahier des charges et de plans au **Secrétariat communal, à Sugiez** et offres de soumission **jusqu'au 2 août 1919.**

Par ordre :

Le Secrétariat communal.

Nous demandons

VENDEUSES expérimentées

pour nos rayons de mode, lingerie, bonneterie, passementerie et articles de ménage.

Seulement les personnes capables et sérieuses sont priées de faire offres avec références aux **Grands Magasins GROSCH & GREIFF S. A., Lausanne.**

AVIS

Dès ce jour, les **bureaux de l'office du travail** pour hommes sont transférés

A LA

Rue du Pont-Suspendu

1er étage du bâtiment de l'ancienne poste.

AUTO-GARAGE

Encore place pour quelques voitures et side-cars chez

DALER FRÈRES

Petit-Plan & Av. Tour Henri

Prochainement, ouverture

Route Neuve, 4, à côté du Continental

BUREAU :

Avenue de la Gare. — *Téléphone 6.50.*

Dr PLANCHEREL

absent

à partir du 28 juillet

On demande un bon

Domestique de campagne

sachant traire et faucher. Bons gages. 5162

S'adresser : **Jean Menthe**, agriculteur, à la **Fabrique de Cortaillod.**

ON DEMANDE

pour la Tour de Peilz près Vevey, pour le 1er août,

JEUNE FILLE

connaissant la cuisine et les travaux du ménage.

Ecrire s. C. 25397 L, à Publicitas, S. A., **Lausanne.** 5011

ON DEMANDE

pour tout de suite, **une**

fille de salle

S'adresser à l'hôtel de l'Autruche.

A LOUER

au centre de la ville et des affaires, à Fribourg, grande pièce avec antichambre, pouvant servir de bureaux pour toute profession libérale, éventuel. pour atelier de couture, etc., pour le 25 juillet.

S'adresser sous chiffre P 4185 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

Qui

pourra me livrer des

Escargots

bouchés

à Fr. 160.- les 100 kg.

Albin ROCHAT-MICHEL

Les CHARBONNIÈRES (Vaud)

ON DEMANDE

maison sérieuse

désirant s'occuper de la vente d'un **article agricole** déjà très recherché et de gde consommation.

S'adresser sous chiffres L 1002 A à **Publicitas S. A., Aarau.** 5158

A VENDRE

une belle maison d'habitation, très bien située et de bon rapport, comprenant 4 logements avec lumière électr., bûchers, buanderie et jardin. Prix : 16,000 fr. 4795

S'adresser sous P 4681 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

GRAND LOCAL

à louer au centre de la ville. 5165

S'ad. sous P 5076 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

ON DEMANDE

une

FILLE

honnête, pour faire le ménage et aider au café.

S'adr. sous P 4995 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

ON DEMANDE

une

bonne cuisinière

pour restaurant pension.

S'adresser sous chiffres P 4955 F. à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Jeune étudiant

donnerait leçons de mathématiques, pendant les vacances. 5019

s'adr. sous P 4919 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

ON DEMANDE

jeune fille

de 18 à 20 ans, robuste et de bonne moralité, comme aide dans pension de la Chaux-de-Fonds. Entrée immédiatement.

Adresser offres avec certificats sous P 22707 C à Publicitas S. A., **Chaux-de-Fonds.** 5029

ON DEMANDE

une jeune fille

depuis 16 ans, pour garder 2 enfants et aider un peu au ménage.

S'adres. sous P 4946 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 5038

A LOUER

à 20 minutes de Fribourg, villa entièrement meublée avec grand jardin.

S'adr. s. P 4978 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

A LOUER

immédiatement ou pour date à convenir, au No 208, rue de la Préfecture, une belle cave voûtée. Prix : 12 fr. par mois ou 120 fr. l'an. — S'adresser à **L. Hertling**, architecte.

Villa à vendre

de 14 pièces, avec jardin de 3000 m². 4823

Prix : 38,000 fr.

S'adresser sous chiffres P 4712 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

On demande à louer un domaine de 10 à 20 poses. Entrée selon entente ou le 25 janvier.

Adresse : **Fritz Wyss, Grabensaal, 147, Fribourg.** 5135

Couverture excellente. Garantie de 10 ans même contre la grêle. **Infaillible contre les ouragans. Revêtements extérieurs de façades**, bon marché et agréables à l'œil. Revêtements imputrescibles de plafonds et parois

ETERNIT NIEDERURNEN

Bandages herniaires

à ressort et à élastique, **Frédéric Germond, sellier, Payerne.**

Le bandage herniaire à élastique est particulièrement à recommander. D'un prix très abordable, il est facile à supporter et ne blesse pas. On envoie sur commande, moyennant que l'on indique :

1° Le côté de la hernie ou s'il faut un bandage double.

2° Le tour du bassin ou de la taille,

3° S'il faut un bandage élastique ou à ressort.

Discrétion.

Direction des Travaux publics

Il est rappelé au public que la circulation sur les routes cantonales Romont-Oron et Romont-Rue, à la sortie du village d'Arrufens, doit se faire avec beaucoup de prudence durant la période d'exécution des travaux de correction de dite route, afin d'éviter des accidents.

Les automobiles et les camions, de même que les motocyclettes sont spécialement rendus attentifs au fait que l'allure permise sur le parcours précité ne doit en aucun cas excéder 8 km. à l'heure.

Fribourg, le 23 juillet 1919. 5163

L'Ingénieur cantonal : LEHMANN.

Faites un essai gratuit du Kola-Dultz

Nous voulons vous persuader, à nos frais que le KOLA-DULTZ est le remède éprouvé pour fortifier dans les cas d'épuisement corporel et intellectuel. Nous vous enverrons donc volontiers, **gratuitement**, une **petite boîte échantillon.** Lorsque vous serez convaincus du bien que fait le KOLA-DULTZ, vous pourrez alors vous le procurer dans chaque pharmacie ou droguerie. Les échantillons gratuits ne sont expédiés que par le fabricant, **Max Dultz, Helden 307.**

Domaine à louer

Le soussigné met en soumission, pour le terme de six ans, le **domaine de Peses**, de la contenance de 56 poses en un seul mas, avec bâtiment d'exploitation au centre du domaine. Eau et lumière électrique.

Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions sous pli fermé jusqu'au **samedi 2 août, à 8 heures du soir.** P 4870 F 4976

Arconciel, le 15 juillet 1919.

Henri GROSS.

Ruches habitées A VENDRE

de 20 à 30, D. F. et Burki Jecker

Joseph JAQUET, Grolley.

On demande à louer

une chambre meublée ou non, avec cuisine, pour entrée immédiate.

S'adresser sous P 5009 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 5098

VENTE DE BOIS

L'Etat de Fribourg vendra aux enchères publiques, dans la **forêt de Châtillon**, le **lundi 28 juillet**, les lots de bois désignés ci-après :

4000 fagots de hêtre, 12 moules de hêtre, 20 charpentes et billons, 5 tas de lattes.

Rendez vous des miseurs à 8 ½ heures, au Pont de la Glâne. P 4005 F 5194

L'inspecteur des forêts du Ier arrondissement :

J. Darbellay.

Pommes de terre

Jeudi prochain, le 31 juillet, on acceptera des pommes de terre printanières au prix du jour de 30 francs, le matin a Schmitten, et l'après-midi à Guin. Pour de grandes quantités s'annoncer d'avance. 5172-934

J. SCHNEUWLY,

Téléphone 104, **Wünnewyl.**

VENTE DE CHEVAUX & DE MATÉRIEL

Pour cause de changement de traction, le soussigné exposera en vente, aux enchères publiques, le **mardi 29 juillet, dès 10 heures du matin, devant son domicile, à La Roche :**

5 bonnes juments

de 7 à 8 ans, ainsi que **4 chars** essieux patent, à l'état neuf, colliers, chaînes, luges, chenaquets, sarroirs, couvertures, bâches, etc. P 1567 F 4929

L'exposant :

Alf. WICHT, laitier, La Roche.

Crochets X

Crochets „ luxe “
Crochets „ Hercule “
Crochets, vis, clous, en tous genres.

E. WASSMER S. A.,

FRIBOURG

Un important commerce de combustibles et fournitures pour la construction, situé dans ville du cant. de Vaud, engagerait

un bon charretier

aimant les chevaux et

un bon palfrenier

sachant bien soigner.

Adresser les offres avec indication du traitement désiré et copie de certificats sous O 25820 L Publicitas S. A., **Lausanne.**

Ouvriers

SUR

bois de brosses

trouvent tout de suite place stable et bien rétribuée dans les Vosges. Seules offres d'ouvriers très capables sont à adresser sous chiffres F. 5232 X à Publicitas S. A., Bâle.

L'Horlogerie Ovide Macherel

sera transférée à son ancien local, **79, Rue de Lausanne**, dès le 25 juillet, baisse des prix sur tous les articles en magasin. 4774

CITROVIN

CONFITURE VINAIGRE

Fabriqué à Nyon et Citrovin Zofingue

A vendre

à Satigny, (Genève) à 100 m. gare C. F. F. jolie propriété env. 6000 m², maison de 14 pièces, grande cave, dépendances, eau, électricité, beau verger, conviendrait admirablem. pr café crémerie-pension.

S'adr. à DURAFOUR & BERANGER, régis., Bd Georges Favon, 16, **Genève.** 5090

La distillerie Valaisanne S. A., vient offre :

Eau de vie de Pruneaux

Garant. naturelle à 6 fr. 50 Façon à 6 fr. — en bonbonnes à partir de 10 litres.

Marc du Valais pur

Qualité extra en bouteilles à 6 fr. en caisses de 12 bouteilles (verres et emballages non compris).

Marchandises franco gare C. F. F.

S'adresser à notre dépositaire : **Alexis Bovet, repr., Bulle.** 5073

A VENDRE OU A LOUER

dans important village de la Gruyère, 1800 habitants,

bel immeuble

à l'état neuf, grand rapport, électricité, installat. pour deux magasins, situé au bord grande route cantonale.

S'adres. à **Le Genoud, Cercle catholique, BULLE.** 5096

A vendre pour petite famille, excellent

café-restaurant

d'une exploitation facile et de très bon rapport, dans bonne situation. Prix et conditions favorables.

S'adresser à l'Agence Immobilière, **A. Frossard**, rue du Pont-Suspendu, 79, **Fribourg.**

F. BOPP

Ameublements

Rue du Tir, 8

FRIBOURG

Toile cirée
Linoléum
Descentes de lit

BON MARCHÉ

MOTO

A vendre motocyclette 3 ½ HP, fait toutes montées. — **Av. du Léman, 57, Café, Lausanne.**

A REMETTRE pension

Pensionnaires assurés.

S'adresser sous P 5075 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 5164